

Ville de Lac-Mégantic

Réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic

Étude de potentiel archéologique

Version finale

Préparée par :

AECOM

85, rue Sainte-Catherine Ouest 514-287-8500 Tél.
Montréal (Québec) Canada H2X 3P4 514-287-8600 Fax
www.aecom.com

Numéro de projet :

60344414

Date :

Juin 2017

Avis de non responsabilité

© 2017 AECOM Consultants Inc. TOUS DROITS RÉSERVÉS. LE PRÉSENT DOCUMENT EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS SUR LES DROITS D'AUTEUR ET IL EST INTERDIT DE LE REPRODUIRE DE QUELQUE MANIÈRE OU À QUELQUE FIN QUE CE SOIT, SAUF AVEC L'AUTORISATION ÉCRITE D'AECOM Consultants Inc.

Le Rapport ci-joint (le « Rapport ») a été rédigé par AECOM Consultants Inc. (« Consultant ») pour le bénéfice de la Ville de Lac-Mégantic (« le Client ») conformément aux modalités de l'entente conclue entre le Consultant et le Client (l'« Entente »).

Les renseignements, les données, les recommandations et les conclusions fournis dans le présent rapport :

- Sont assujettis aux contraintes budgétaires, aux contraintes de temps et aux autres contraintes et restrictions énoncées dans l'Entente (les « Restrictions »);
- Représentent le meilleur jugement professionnel du Consultant à la lumière des Restrictions ainsi que des normes de l'industrie en vigueur pour la préparation de tels rapports;
- Peuvent être fondés sur des renseignements fournis au Consultant qui n'ont pas été vérifiés par une source indépendante;
- N'ont pas été mis à jour depuis la date d'émission du Rapport et de ce fait, leur précision se limite à l'époque et aux circonstances pour lesquelles ils ont été recueillis, traités, créés ou émis;
- Doivent être considérés globalement dans leur contexte et non hors contexte;
- Ont été préparés exclusivement pour les fins décrites dans le Rapport et dans l'Entente, et ne doivent pas être utilisés à quelque autre fin que ce soit.
- En sol sous-terrain, les conditions environnementales ou géotechniques pourraient avoir été établies en fonction de tests limités et sur l'hypothèse que de telles conditions sont uniformes et ne varieront pas selon l'emplacement géographique ou le temps.

Sauf si le contraire est expressément stipulé dans le Rapport ou l'Entente, le Consultant :

- Ne peut être tenu responsable de quelque situation ou événement survenu depuis la date de préparation du présent Rapport, ou de toute inexactitude dans l'information fournie au Consultant;
- Ne présente aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, à l'égard du Rapport ou de quelque partie de celui-ci, à l'exception du fait que le Rapport représente le meilleur jugement professionnel du Consultant tel que mentionné ci-dessus;
- Ne sera pas réputé avoir déclaré que le Rapport ou quelque partie de celui-ci est exhaustif ou peut être utilisé à quelque autre fin que ce soit que celles énoncées dans le Rapport et dans l'Entente;
- Sauf dans la mesure exigée par la loi, ou à moins que le Consultant et le Client n'en conviennent autrement, le Rapport :
 - doit être traité de manière confidentielle;
 - ne peut être utilisé ou mis à profit par de tierces parties.

Toute utilisation de ce Rapport est assujettie à cet Énoncé de critères de mérite. La responsabilité de tout dommage découlant de l'utilisation inappropriée de ce Rapport ou de quelque partie de celui-ci reviendra au tiers qui en sera à l'origine.

Cet Énoncé de critères de mérite est joint au présent Rapport et en fait partie.

Le 28 juin 2017

Ville de Lac-Mégantic
À l'attention de M. Jean Hardy, ing., Stantec
5527, rue Frontenac
Bureau 200
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

**Objet : Phase 1B – Étude d'avant-projet préliminaire
Étude de potentiel archéologique
Réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic
N/Réf. : 60344414
No de dossier du MDDELCC : 3211-08-013**

Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous transmettre l'étude de potentiel archéologique faisant partie intégrante de la Phase 1B, intitulée « Avant-projet préliminaire (dans le cadre de l'Étude de faisabilité) – Réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic ».

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le soussigné.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



2017-07-04

Barry Palynchuk, ing., PhD.
Chargé de projet
Transport ferroviaire – Canada Est
barry.palynchuk@aecom.com

BP/NG/jm

Liste de distribution

Nombre de copies	PDF requis	Nom du Client
15	1	Ville Lac-Mégantic

Registre de révisions

Révision n°	Révisé par:	Date	Édition/Description de la révision effectuée

Signatures :

Préparé par :



Érik Phaneuf
Archéologue, chargé de discipline
Environnement – District Canada-Est
erik.phaneuf@aecom.com

Vérfié par :



Normand Gauthier
Directeur Études environnementales et sociales
Environnement – District Canada-Est
normand.gauthier@aecom.com

Table des matières

Avis de non responsabilité
Lettre de transmission
Liste de distribution

Introduction.....	I
1 Mandat	1
2 Cadre légal	3
3 Méthodologie générale.....	5
3.1 Recherche documentaire	7
4 Description du secteur à l'étude	9
4.1 Milieu physique	9
4.1.1 Évolution du paysage.....	9
4.1.2 Hydrologie	9
5 Occupation humaine	11
5.1 Occupation préhistorique.....	11
5.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8 000 AA)	12
5.1.2 L'Archaïque (8 000 à 3 000 AA).....	12
5.1.3 Le Sylvicole et le Bouclérien récent de l'Est (3 000 à 450 ans AA).....	13
5.1.4 La Période historique	13
6 État des connaissances archéologiques.....	17
7 Évaluation du potentiel archéologique	21
8 Conclusion et recommandation	23
9 Références	25

Liste des tableaux

Tableau 1	Paramètres de l'étude de potentiel archéologique.....	6
Tableau 2	Découpage chronologique de la préhistoire du Québec.....	11
Tableau 3	Sites archéologiques situés à l'intérieur du cadrage environnemental	17
Tableau 4	Liste des inventaires archéologiques situés à l'intérieur du cadrage environnemental	17
Tableau 5	Sites archéologiques aux abords du lac Mégantic.....	18

Liste des figures

Figure 1	Extrait de la carte de Montresore de 176? montrant le trajet de Bénédic Arnold et le tracé projeté	14
Figure 2	Adaptation de la carte de 1926 avec le tracé proposé.....	15
Figure 3	Adaptation de la carte de 2000 avec le tracé proposé.....	16
Figure 4	Carte illustrant les inventaires archéologiques au sein du cadrage environnemental	18

Liste des cartes

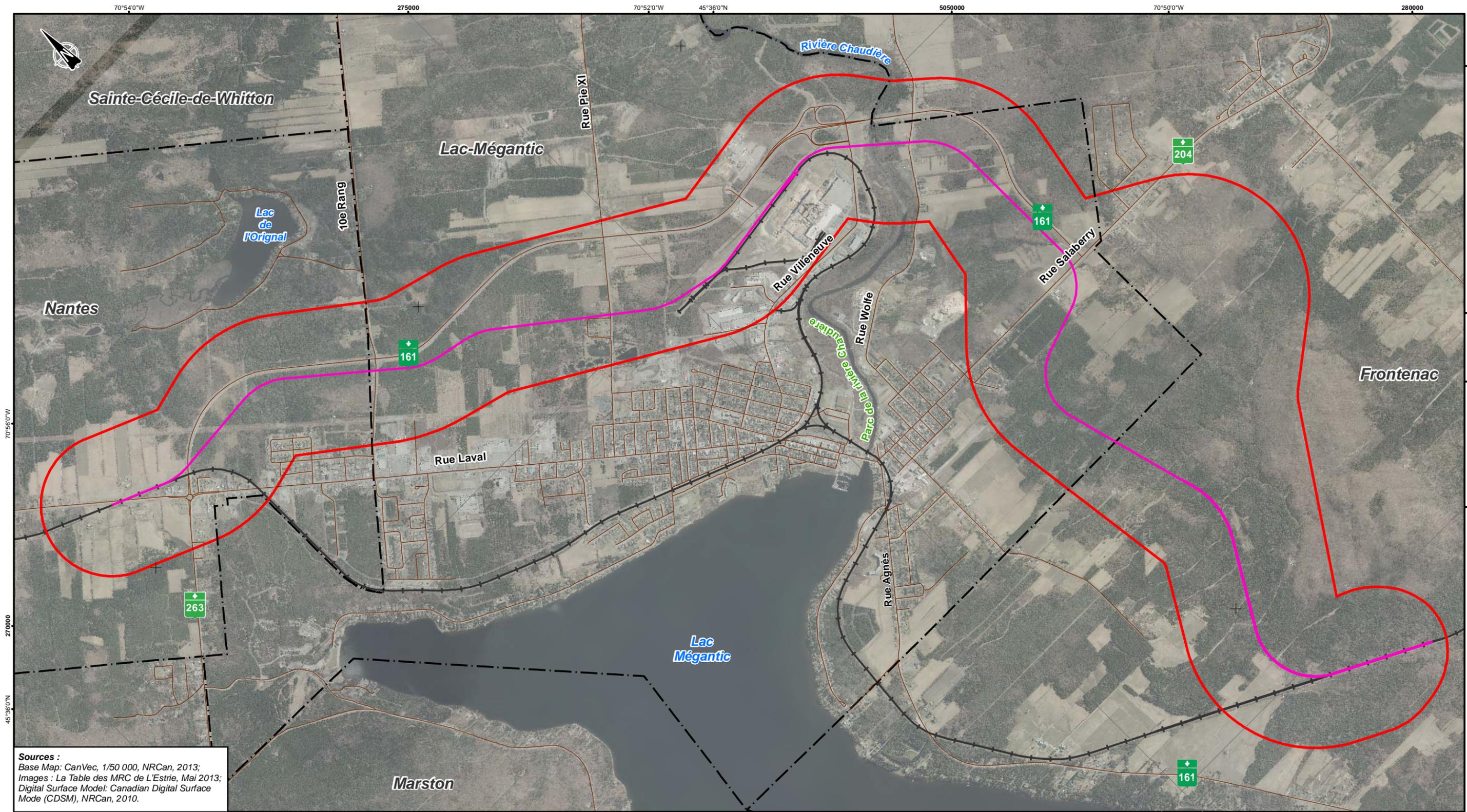
Carte 1	Localisation de la zone d'étude	III
---------	---------------------------------------	-----

Introduction

La Ville de Lac-Mégantic, avec le soutien du ministère des Transports du Québec (MTQ), donne suite à l'accident ferroviaire qui a profondément marqué sa population et l'ensemble des Québécois. Les gouvernements du Québec et du Canada ont octroyé des fonds pour réaliser une étude qui consiste à évaluer l'opportunité de relocaliser une voie ferrée à l'extérieur du centre-ville de Lac-Mégantic et à sécuriser définitivement le transport de marchandises dangereuses.

Dans le cadre de ce mandat, une analyse du potentiel archéologique du tracé projeté d'une nouvelle voie ferrée de contournement a été réalisée afin d'identifier les secteurs qui pourraient avoir des incidences sur le patrimoine culturel et archéologique du milieu et de pouvoir mettre en place, s'il y a lieu, des mesures d'atténuation adéquates avant et pendant les travaux.

Ce document présente l'état des connaissances en matière d'occupations humaines anciennes, tant de la période préhistorique que de la période historique, ciblant tout particulièrement les aires pouvant être directement affectées par les travaux au sein de la zone d'étude de la variante retenue.



Sources :
 Base Map: CanVec, 1/50 000, NRCan, 2013;
 Images : La Table des MRC de L'Estrie, Mai 2013;
 Digital Surface Model: Canadian Digital Surface
 Mode (CDSM), NRCan, 2010.



- Tracé retenu
- Limites**
- Limite municipale
- Limite de la zone d'étude
- Infrastructures de transport**
- Réseau routier
- Chemin de fer



AECOM Consultants Inc.
 85, rue Sainte-Catherine Ouest
 Montréal (Québec) Canada
 H2X 3P4
 www.aecom.com

514 287-8500 Tél.
 514 287-8600 Téléc.

NOM DU PROJET:
**Étude de potentiel archéologique
 Réalisation d'une voie ferroviaire
 contournant le centre-ville de Lac-Mégantic**

NOM DU DESSIN:
Localisation de la zone d'étude

CONÇU PAR: L.G.	No. PROJET: 60344414	DATE: Juin 2017
DESSINÉ PAR: B.T.	ÉCHELLE: 0 0.5 1 Km	
No. CARTE: 1	No.RÉV.: 1A	

1 Mandat

Le mandat d'évaluation archéologique confié à la firme AECOM vise la réalisation d'une analyse du potentiel archéologique afin d'identifier au sein du tracé projeté les secteurs qui pourraient avoir des incidences sur le patrimoine culturel et archéologique. S'il y a lieu, AECOM proposera des mesures d'atténuation adéquates à mettre en place avant et pendant les travaux. Plus en détail, le mandat permet de:

1. Effectuer un survol de la documentation disponible en ligne ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus dans un rayon de 10 kilomètres du tracé projeté;
2. Effectuer une recherche documentaire succincte dans les archives cartographiques disponibles en ligne, les études historiques et les recherches archéologiques antérieures permettant de reconstituer de façon théorique l'occupation humaine à l'endroit du secteur à l'étude;
3. Évaluer les facteurs ayant pu affecter la ressource archéologique;
4. Produire un rapport de recherche sur le potentiel archéologique dans les délais prescrits;
5. Émettre des recommandations visant à protéger la ressource culturelle.

Le tracé projeté et les limites de la zone d'étude sont situés dans la MRC du Granit au sein de la région administrative de l'Estrie. D'est en ouest, le tracé, d'une longueur de près de 12 kilomètres chevauche le territoire de la municipalité de Nantes, de la ville de Lac-Mégantic et de la municipalité de Frontenac. Plus précisément, la délimitation de la zone d'étude est de 500 mètres de chaque côté du centre de la voie ferrée projetée, entre le début de la subdivision Sherbrooke à l'ouest du carrefour giratoire et la subdivision Moosehead à l'est du 4^e Rang, qui se termine à la gare de Lac-Mégantic.

La détermination du potentiel archéologique se fait à l'intérieur de la zone d'étude incluant la construction d'une voie principale répondant aux critères de classe 3 et d'une voie d'évitement d'environ 2 kilomètres de long, parallèle et contigüe à la nouvelle voie principale à construire. La présente étude inclut également les limites du pont ferroviaire pour franchir la rivière Chaudière.

Cette étude ne tient pas compte de l'ouverture de nouvelles carrières ou de zones d'emprunt aux fins de la réalisation du projet puisque ces zones ne sont pas présentement connues. Elle ne tient pas non plus compte des surfaces pouvant constituer des aires de rebut pour les matériaux excédentaires. Cependant, pour ces dernières, aucune perturbation du sous-sol n'est à prévoir et par conséquent ne devrait avoir d'incident sur le patrimoine culturel.

2 Cadre légal

Dans tout projet pouvant affecter le territoire et plus particulièrement son sous-sol, les promoteurs doivent se conformer à la législation fédérale et provinciale protégeant les ressources patrimoniales et archéologiques.

Les lois prévoient des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu des articles 31.1 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (L.R.Q., c.Q-2) et de l'article 2 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (R.R.Q., r.9). Différents projets sont également assujettis à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (L.C. 2012, ch. 19, art. 52).

La LQE stipule, à l'article 31.1, que les sites archéologiques et historiques ainsi que les biens culturels peuvent être considérés à titre de paramètres d'analyse dans l'étude d'impact sur l'environnement. Le *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts* précise, pour sa part, que l'étude d'impact peut traiter les aspects des inventaires qualitatifs et quantitatifs du patrimoine culturel, archéologique et historique du milieu visé par le projet d'aménagement (section III, art. 3b). Quant à la L.C. (par. 2 [5]), celle-ci stipule qu'il faut considérer les ressources du patrimoine culturel dans le cadre des évaluations environnementales et des effets environnementaux qui comprennent les répercussions sur « une construction, un emplacement ou une chose d'importance en matière historique, archéologique, paléontologique ou architecturale ».

Au Québec, la *Loi sur le patrimoine culturel* (L.R.Q., P-9.002, 2011, chap. B-4) définit un « bien archéologique » et un « site archéologique » comme des témoins de l'occupation humaine préhistorique ou historique et un « site patrimonial » est défini comme « un lieu [...] un territoire qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique... » (L.R.Q. chap. B-4. art. 2). Également, selon l'article 48 « Nul ne peut, sans l'autorisation du ministre, altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien patrimonial classé... » et selon l'article 74, « quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai ».

3 Méthodologie générale

L'étude de potentiel archéologique vise à délimiter les lieux susceptibles de contenir des traces d'occupations humaines anciennes des périodes préhistoriques ou historiques. La détermination du potentiel archéologique repose sur l'analyse de données archéologiques, préhistoriques et historiques, d'archives et de publications historiques, d'études paléogéographiques, géomorphologiques, géologiques, de la faune et de la flore. Ces données sont obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec et du Répertoire du patrimoine culturel du Québec provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) ainsi que d'études spécialisées en archéologie. La recherche parmi de nombreuses publications scientifiques permet de réaliser un portrait évolutif de la paléomorphologie du territoire et de ses constituants. Pour compléter l'étude du potentiel archéologique, il faut évaluer l'impact des transformations sur le territoire ; nivellement, érosion, remblai, etc. L'utilisation de photos aériennes, idéalement prises sur plusieurs années, est particulièrement indiquée pour réaliser cette étape. L'ensemble de ces données permettent d'identifier la présence de sites archéologiques déjà connus et de concevoir des modèles théoriques, constitués de caractéristiques géographiques, qui correspondent à des types de lieux ayant pu être favorisés par divers groupes humains dans un espace prédéterminé.

La projection de ces modèles théoriques pour un espace donné, dans une perspective synchronique (c'est-à-dire contemporain) et diachronique (à des moments différents), permet de délimiter des zones à potentiel archéologique susceptibles d'avoir été occupées, utilisées, aménagées ou fréquentées par ces groupes humains, au cours des périodes préhistoriques et historiques. Afin d'évaluer de façon plus précise le potentiel archéologique à partir des facteurs environnementaux, nous utilisons quelques variables qui permettent d'interpréter un territoire donné. La première variable consiste en l'étude des données archéologiques déjà connues. Lorsqu'il est possible d'échantillonner de nombreux sites dans un espace défini, ceux-ci témoignent des milieux qui ont été privilégiés pour l'établissement et l'exploitation des ressources locales. Il va sans dire que les sites connus ne reflètent pas l'ensemble des variabilités environnementales qui ont pu être favorisées par tous les groupes humains, et ce, sur plusieurs millénaires. Toutefois, ces sites témoignent de façon non équivoque du type de lieu ayant pu être favorable aux occupations humaines.

Il faut aussi comptabiliser un ensemble de critères éco-géomorphologiques représentant le potentiel d'occupation d'une région donnée. Ces critères relèvent de propriétés intrinsèques du milieu et doivent être identifiables ou interprétables par photo-interprétation et par cartes topographiques, puisqu'à cette étape de l'évaluation, aucune intervention au terrain n'est réalisée. Le regroupement de ces critères permet une hiérarchisation de l'aire d'étude en trois classes de potentiel archéologique, telles que décrites dans le tableau 1 préparé par Gauvin et Duguay (1981). Le ministère de la Culture et des Communications du Québec recommande l'utilisation de ce tableau dans ses directives aux promoteurs sur les procédures d'évaluation du potentiel archéologique, dans le cadre d'une étude d'impact environnementale (Samson, 1984).

Tableau 1 Paramètres de l'étude de potentiel archéologique

Paramètres	A fort	B moyen	C faible
Géomorphologie	Plages, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants, proximité d'une source de matière première	Secteurs élevés, éloignés des points d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	L'importance de la pente, la nature ou l'épaisseur du substrat pédologique sont les principaux indices considérés ici Sable, gravier, terrasses marines et fluviales, eskers, moraines et terres agricoles	Terrains moutonnés, argiles altérées et terrains avec une pente moyenne	Affleurements rocheux, tourbières, pentes abruptes et terrains accidentés
Hydrographie	Proximité des cours d'eau et lacs importants, zone de rapides, proximité d'une source d'eau potable, confluence de cours d'eau et d'axe de déplacement à l'intérieur d'un réseau hydrographique Moins de 50 mètres de la riv.	Lacs et petits cours d'eau De 50 à 100 mètres de la rive	Marais et tourbières Plus de 100 mètres de la rive
Végétation	Offrant une protection contre les vents du nord. Une exposition au vent du sud avec une bonne visibilité sur le territoire adjacent. Approvisionnement en nourriture et en bois de chauffage. Matière première.	Protection moyenne	Aucune protection contre les éléments
Faune	Proximité de bons lieux de chasse et de pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Faciles d'accès Sentiers de portage Près des aires de circulation terrestre et fluviale	Difficultés saisonnières	Difficiles en tout temps
Archéologie	La présence déjà reconnue de ressources archéologiques à proximité	À plus de 10 kilomètres de sites archéologiques connus	Aucun site connu à proximité
Histoire	Sources écrites d'explorateurs, de jésuites décrivant une occupation du territoire monographies et cartes anciennes	Sources écrites d'observation plus ou moins directe d'un lieu	Aucune source écrite

Source : Gauvin et Duguay, 1981; Samson, 1984.

L'examen du potentiel pour la présence de sites de la période historique, tant euroquébécois qu'amérindien, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine, provient de sources diverses. La documentation provient de la consultation de divers rapports et publications régionales en histoire et en patrimoine ainsi que des données archivistiques, de cartes, de photos et de plans. Plus particulièrement, l'étude des cartes anciennes illustre l'évolution relativement précise de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Du fait que la région du lac Mégantic possède les plus vieux sites archéologiques connus du Québec, son importance à l'époque Paléoindien est indéniable. De plus, le lac fait partie d'une route de commerce importante de la période préhistorique, route par la suite utilisée par les premiers explorateurs religieux et par les entreprises militaires du 18^e siècle.

L'étude de potentiel considère dans sa recherche un rayon de 10 kilomètres autour du tracé projeté et de sa zone d'étude, ce qui permet de présenter un portrait plus élargi de la trame archéologique.

3.1 Recherche documentaire

Une recherche documentaire a été effectuée relative à la présence de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement. Ces données ont été obtenues en consultant, entre autres, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications (MCCQ). Également, la documentation provient de divers rapports et publications régionales en histoire, patrimoine et inventaires archéologiques ainsi que des données archivistiques, de cartes et de plans énumérés à la fin du présent rapport.

4 Description du secteur à l'étude

4.1 Milieu physique

Les limites de la zone d'étude s'adaptent au tracé de la voie ferrée qui sillonne les territoires de Nantes, Lac-Mégantic et de Frontenac. Ces trois municipalités font partie des 20 municipalités formant la MRC du Granit, située à l'extrémité est de l'Estrie.

Le corridor d'étude se situe à l'intérieur de la région écologique dite des Coteaux des basses Appalaches correspondant à la portion du sous-domaine climacique de l'érablière à bouleau jaune située sur la rive sud du Saint-Laurent. La ville de Lac-Mégantic se situe dans la sous-région des Coteaux de la rivière Chaudière. La superficie forestière est occupée en bonne partie par les feuillus intolérants et l'érable rouge accompagnés le plus souvent du sapin. Le relief est en général assez doux et formé de coteaux aux pentes faibles, du moins tel que perçu à l'échelle régionale, ce qui n'exclut pas la présence de collines aux pentes plus accentuées à l'échelle locale. La majorité de ces coteaux sont recouverts d'un till épais. L'altitude de la région varie de 400 à 500 mètres.

La couverture de dépôts meubles dans le secteur à l'étude correspond à des matériaux laissés par le glacier et la mer de Champlain, essentiellement des tills de Lennoxville. Ils sont composés de silt et de sable avec des proportions variables de gravier et d'argile, avec présence de cailloux et de blocs. Leur épaisseur varie entre 0,5 mètre et quelques dizaines de mètres en bordure de la rivière Chaudière. L'épaisseur maximale jusqu'au contact avec le roc serait de l'ordre de 115 mètres. Dans la zone urbaine de Lac-Mégantic, une couche de remblais couvrant les tills est présente. De composition variable, essentiellement granulaire, son épaisseur est de 1 à 2 mètres en moyenne (AECOM, 2016).

4.1.1 Évolution du paysage

Entre 16 000 et 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), l'immense glacier, l'inlandsis laurentidien, qui recouvre le nord de l'Amérique se retire progressivement du sud vers le nord. Autour de 13 100 AA, la région du lac Mégantic est totalement libre de glace. Le relief naît ainsi du retrait du glacier continental et d'un milieu marin qui façonne le paysage actuel sur quelques milliers d'années. Après le retrait du glacier continental, le milieu a été envahi par un paléoenvironnement marin. Il y a environ 13 000 ans, près de 220 kilomètres carrés du territoire québécois se retrouve submergé par les eaux (Dionne, 1972). Cette fonte donne naissance aux principaux lacs de la région. Il est permis de croire qu'à cette époque la rivière Chaudière coule librement vers le fleuve Saint-Laurent, alors une mer intérieure. Ainsi, il y a environ 13 000 ans, le territoire des futurs Cantons de l'Est devient le premier espace québécois libre des glaces et apte à être fréquenté par des groupes humains. Les études palynologiques témoignent d'une toundra herbeuse et possiblement arbustive autour de 12 800 AA. Un environnement forestier et ouvert s'installe rapidement et la présence de grands troupeaux de caribous influence le déplacement des premières populations. La présence de forêts de bouleaux, épinettes et de sapins est perceptible à partir de 11 500 ans AA. L'environnement s'adapte au réchauffement et la forêt mixte vient à dominer le paysage qui atteint une certaine stabilité pour les millénaires à suivre (Chapdelaine, 2007).

4.1.2 Hydrologie

Le lac Mégantic est d'une longueur de 16,8 kilomètres et d'une largeur de 3,5 kilomètres avec une superficie de 27,4 kilomètres carrés. Au sud-est, le lac aux Araignées, alimenté par la rivière aux Araignées, fait partie de tributaires du Lac-Mégantic avec les rivières Arnold, Bergeron et Victoria. Cette région aux trois lacs abrite les plus vieux sites archéologiques connus au Québec. L'altitude du lac à la période de l'occupation paléoindienne est incertaine, mais devait varier en deçà de 430 mètres (Chapdelaine, 2007) (AECOM, 2016).

La ville de Lac-Mégantic est bordée à l'ouest par le lac Mégantic, dans lequel la rivière Chaudière prend sa source. La zone d'étude se localise entièrement dans le bassin versant de cette dernière qui draine une superficie

totale d'environ 6 682 kilomètres carrés pour ensuite se jeter dans le fleuve Saint-Laurent. La zone d'étude est également traversée par le sous-bassin versant Glen et le sous-bassin versant Nebnellis se trouve juste à l'est de celle-ci (AECOM, 2016). L'altitude du lac Mégantic est de 395 mètres au-dessus du niveau de la mer, aujourd'hui régulé par les barrages du lac Mégantic et celui de la décharge du lac aux Araignées en amont du lac des Joncs. À la fin du 19e siècle, le niveau du lac était inférieur à ce qu'il est aujourd'hui. Son niveau augmente suite au rehaussement du premier barrage de la Lake Megantic Pulp Co. construit en 1893 et rehaussé en 1896. À cause de cela, depuis un peu plus d'un siècle, les sites archéologiques en marge du lac subissent l'action érosive causée par la variation annuelle du niveau des eaux du lac (Phaneuf et Loewen, 2004).

5 Occupation humaine

Un abrégé de la présence humaine sur le territoire à l'étude s'exprime à l'intérieur de trois grandes périodes, soit préhistorique, historique qui inclut les premiers contacts entre les peuples autochtones et les premiers Européens et, enfin, la période contemporaine et moderne.

L'occupation du territoire commence il y a 12 500 ans, époque où le niveau du lac Mégantic variait possiblement autour de 406 mètres. L'émergence des terres était complétée à cette période et le haut plateau appalachien régional, entouré de montagnes, aurait favorisé une persistance de la taïga et par le fait même l'exploitation saisonnière de grands troupeaux de caribous par les chasseurs paléindiens (Chapdelaine, 2007). De ce fait, une première évaluation du potentiel archéologique doit prendre en considération les courbes d'élévation variant de 405 à 420 mètres et situé à proximité de cours d'eau, en ce qui nous concerne le lac de l'Original, la rivière Chaudière et bien sûr le lac Mégantic.

Selon le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Granit, les secteurs présentant un potentiel élevé et moyen se trouvent tous aux abords de cours d'eau, de lac et particulièrement au confluent des rivières. Pour cela, le secteur le plus prometteur est celui du confluent de la rivière Chaudière et du lac Mégantic. C'est d'ailleurs à cet endroit que se trouve le site BJEr-5. Notons que l'option projetée du tracé ferroviaire se situe à moins de 5 kilomètres des rives du lac.

En ce qui concerne les sites archéologiques connus à l'échelle de la MRC, les recherches archéologiques réalisées à ce jour témoignent de lieux bien drainés à une altitude variant entre 395 mètres et 410 mètres et toujours situés à moins de quelques centaines de mètres de cours d'eau ou de lacs. Enfin, selon les inventaires réalisés, dont certains recoupent les options étudiées du tracé ferroviaire, aucun site archéologique n'est connu hors des secteurs à potentiel. Il faut mentionner que ces inventaires ne représentent qu'une vision microscopique du sous-sol méganticois.

5.1 Occupation préhistorique

Le premier peuplement du territoire québécois commence il y a plus de 12 500 ans AA aussitôt les glaces de l'inlandsis laurentidien retirées du territoire. Le sud du Québec présente alors une végétation clairsemée de type toundra et le climat y est froid et propice aux caribous migrants. Les vestiges d'un des premiers établissements du territoire québécois se trouvent aujourd'hui dans la région du lac Mégantic où des pointes à cannelure de type « Folsom » gisant à 0,55 mètre de profondeur ont permis de rattacher ses utilisateurs au Palé Indien ancien (Chapdelaine, 2007; Plourde, 2006).

Tableau 2 Découpage chronologique de la préhistoire du Québec

Dates : Avant Aujourd'hui (AA)	Périodes culturelles
500-présent	Historique et de contact
1 000-500	Sylvicole supérieur
2 400-1 000	Sylvicole moyen
3 000-2 400	Sylvicole inférieur
3 800-3 000	Archaïque terminal
6 000-3 800	Archaïque supérieur
8 000-6 000	Archaïque moyen
10 000-8 000	Palé Indien récent/archaïque ancien
12 500-10 000	Palé Indien ancien

Source : Taché, 2010; Chapdelaine, 1998; Plourde, 2006.

À la fin du palé Indien et au début de la période archaïque, les premiers sites d'occupation apparaissent dans les Cantons de l'Est, en Gaspésie, sur la Côte-Nord et au Saguenay. Au cours de cette période, les populations humaines doivent s'adapter à des conditions climatiques en continuels transformations. Le climat se réchauffe jusque vers 6 000-5 000 ans AA et se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se termine

vers 6 000 ans AA, de nouvelles régions sont maintenant accessibles, les populations colonisent des territoires de plus en plus éloignés vers le nord et vers 3 500 ans AA, l'ensemble du Québec est en grande partie exploré. L'adaptation climatique et territoriale provoque un processus de caractérisation culturelle. Cette adaptation permet la reconnaissance de traits spécifiques à un assemblage d'outils et une particularisation de l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, il est possible d'identifier des faciès différents reconnus comme l'Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, l'archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et l'Archaïque du Bouclier dans le territoire subarctique. Enfin, au cours de la période sylvicole, l'éventail des particularités culturelles s'accroît avec l'apparition de la céramique tout en continuant d'évoluer et de se ramifier.

5.1.1 Le Palé Indien (12 500 à 8 000 AA)

Vers 12 500 ans AA, les Palé Indiens occupent tout le centre et le sud des États-Unis. Mais de nouveaux territoires septentrionaux deviennent habitables selon les limites du retrait des glaciers wisconsinien. C'est ainsi que les Palé Indiens occupent l'Ontario, la Nouvelle-Angleterre et se trouvent dans les provinces maritimes vers 11 500 à 10 000 ans AA. Ils pratiquent vraisemblablement le nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Ces nouveaux territoires non habités et inconnus offraient de nouvelles ressources qui demeuraient à être découvertes et exploitées. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres tout en profitant de l'ensemble des autres ressources disponibles. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie (Wright, 2002; Plourde, 2006).

Un site témoin de la présence palé indienne dans la région de Québec datant possiblement du Palé Indien récent suggère une occupation insulaire à l'embouchure de la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires associent ce site archéologique à un autre de la baie Missisquoi au Vermont à moins de 15 kilomètres de la frontière québécoise. L'analyse de ces deux sites semble indiquer que la mer de Champlain sert de réseau de communication et de transport et que le peuplement initial de la région de Québec se fait le long de son littoral (Pintal, 2010).

Ainsi, le schéma d'établissement récurrent pour les groupes du Palé Indien témoigne d'une très grande mobilité le long du littoral marin du Saint-Laurent, habité pendant la moitié de l'année la plus chaude, et le piémont appalachien du Maine, occupé pendant les saisons les plus froides (Plourde, 2006). Les sites québécois de cette période sont majoritairement situés sur d'anciens cordons de paléoplages ou des terrasses à des élévations au-dessus du niveau actuel des mers de 80 mètres et plus pour les sites gaspésien (Chapdelaine, 1996). Les 19 sites répertoriés à l'embouchure du Saguenay se concentrent sur des terrasses variant de 130 mètres à 60 mètres d'altitude et témoignent d'une occupation de 10 000 ans à plus ou moins 9 000 ans (Archambeault, 1998).

5.1.2 L'Archaïque (8 000 à 3 000 AA)

Selon les références consultées, cette période s'étend de 8 000 à 3 000 ans AA dans la chronologie québécoise et de 10 000 à 6 000 ans AA dans la chronologie canadienne. Toutes deux décrivent cette période comme une de changements importants dans la façon de vivre des habitants du territoire maintenant libre de son couvert glaciaire. Les activités de subsistance se spécialisent selon l'environnement et malgré un nomadisme saisonnier adapté aux ressources animales et végétales disponibles, la mobilité territoriale devient moins ample qu'auparavant. Cette stabilité permet l'émergence de spécificités culturelles observées à différents endroits sur l'ensemble du territoire nord-américain. Une plus grande exploitation des ressources résulte en une diversification des outils et des méthodes utilisées pour les fabriquer. En plus de la taille, on commence à trouver des outils polis ainsi que des objets provenant de la transformation du cuivre natif. La présence sur les sites québécois de quartzite du Labrador, de jaspe de Pennsylvanie et de cuivre provenant de la région des Grands Lacs témoigne d'un réseau d'échanges et de communications bien étendu. Les trois sous-périodes chronologiques, soit l'Archaïque ancien (parfois aussi nommé le Palé Indien récent (Chapdelaine, 1998), l'archaïque moyen et l'Archaïque supérieur (ou récent) transcendent les divisions culturelles de l'Archaïque maritime, du Saint-Laurent et du bouclier. Habituellement, les sites archéologiques associés à ces traditions culturelles se trouvent soit le long du fleuve Saint-Laurent, près de sources d'eau douce, soit sur les rives des voies majeures de circulation, comme les grandes et petites rivières, tributaires des premières (Plourde, 2006). Les activités de subsistance

associées à la pêche seraient devenues une activité d'une importance croissante. L'occupation de la zone d'étude, suivant le retrait des eaux du fleuve, commence à cette période.

La collection artéfactuelle des sites de la Décharge du lac des Joncs (BiEr-9), à moins d'une vingtaine de kilomètres du tracé projeté témoigne d'une occupation datant de la période archaïque supérieur. L'étude des matériaux lithiques des collections des sites BiEr-9 et BiEr-11 suggère que les populations fréquentant le secteur du lac Mégantic fréquentaient également le bassin de la rivière Kennebec de façon régulière et le secteur du lac Moosehead à moins d'une centaine de kilomètres à vol d'oiseau du lac Mégantic (Graillon, 1998).

5.1.3 Le Sylvicole et le Bouclérien récent de l'Est (3 000 à 450 ans AA)

Le Sylvicole et le Bouclérien récent représentent sensiblement une même période avec une culture qui évolue de façon différente tout en possédant une origine commune. Selon les chercheurs québécois, le Sylvicole s'étend de 3 000 à 500 ans AA et le Bouclérien de 3 000 à 1 500 ans AA. Cette période est principalement définie par l'apparition des premières céramiques autour des Grands Lacs et sur le territoire québécois, mais ne sous-entend pas l'arrivée de nouvelles populations. Cette période culturelle est également divisée en trois plages temporelles, soit le Sylvicole inférieur de 3 000 à 2 400 ans AA, le sylvicole moyen de 2 400 à 1 000 ans AA et le Sylvicole supérieur de 1 000 à 400 ans AA. Cette division reflète le développement de la technologie entourant la production de céramique. Les premiers vases en terre cuite sont de type Vinette 1, de forme conoïde et montés au colombin, et possèdent une pâte épaisse, grossièrement dégraissés, avec les deux parois finies au battoir cordé, donnant une impression de textile sur la pâte (Dumont, 2010). Le Sylvicole supérieur verra le début d'une intensification de la culture du maïs et éventuellement du tabac. C'est à cette époque que l'on voit apparaître des pipes à fumer dans les collections archéologiques. L'horticulture et un mode de vie plus sédentaire définissent cette période, du moins pour les habitants de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Elle coïncide avec l'existence des premiers villages agricoles habités à l'année (Chapdelaine, 1998). Dans la vallée du Saint-Laurent, les témoins archéologiques des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs sont situés sur un vaste territoire circonscrit principalement entre le lac Ontario et la région de Québec.

Dans la région montréalaise, la période sylvicole est marquée par une augmentation démographique et des changements dans la mobilité vers une sédentarisation et par l'expérimentation de la culture, en particulier celui du maïs. Vers 1300 ans de notre ère, les recherches archéologiques témoignent du fait que la haute vallée du Saint-Laurent, incluant la région montréalaise, est occupée par des groupes villageois semi-sédentaires pratiquant une horticulture intensive. Ce groupe est, depuis des années, associé aux Iroquoiens du Saint-Laurent (Rousseau & Dumais, 2002).

La région du lac Mégantic et la vallée de la rivière Kennebec sont reconnues comme faisant partie du territoire des Abénaquis. Les récits historiques démontrent cette occupation ainsi que la culture matérielle observée sur les sites du secteur du triangle des lacs Mégantic, aux Araignées et des Joncs témoignant d'une occupation datant de la période sylvicole. C'est avec l'arrivée des premiers Européens que la période sylvicole prend fin en introduisant des changements profonds dans les sociétés autochtones de l'Amérique du Nord (Graillon, 1998).

5.1.4 La Période historique

Le comté de Frontenac n'est habité qu'à partir du milieu du XIX^e siècle. Mais il faut tenir compte du fait que dès le début de la colonie, les Abénaquis, les missionnaires et les voyageurs traversent le territoire qui joue un rôle important dans les voies de transport et d'échange. Il semblerait que le mot « Mégantic » proviendrait de « Namesokanjik », signifiant « de lieu où se tiennent les poissons » en langue abénaquise (Phaneuf et Loewen, 2004 tirée de Gravel, 1931).

Les Jésuites relatent qu'en 1611, les Abénaquis empruntent la rivière Kennebec en direction du lac à l'Original, aujourd'hui le lac Mégantic. Le premier Européen qui décrit ce trajet est le capitaine Young, qui en 1640 se rend à Québec avec un groupe d'Abénaquis. En 1646, le père Gabriel Dreuillette utilise également cette route afin d'évangéliser les Amérindiens de la région. Une mission dans la région du lac Mégantic est en service de 1683 à 1708, toutefois sa position exacte est aujourd'hui inconnue (Cérane, 1992).

Une des principales voies navigables historiques de cette période est celle qui permettait de faire le voyage de Québec à l'Atlantique en empruntant la rivière Chaudière, puis les rivières Dead et Kennebec aux États-Unis. Elle comptait plus de 20 portages et fut utilisée par Benedict Arnold en 1775 lors de son invasion du Canada. Ce trajet est cartographié sur une carte originale de Montresore en 1760 (Hulbert, 1903). Un extrait de cette carte est présenté à la figure 1 où il est possible d'y voir illustrer le camp numéro 20 aux abords de la rivière Chaudière à proximité de la zone d'étude.



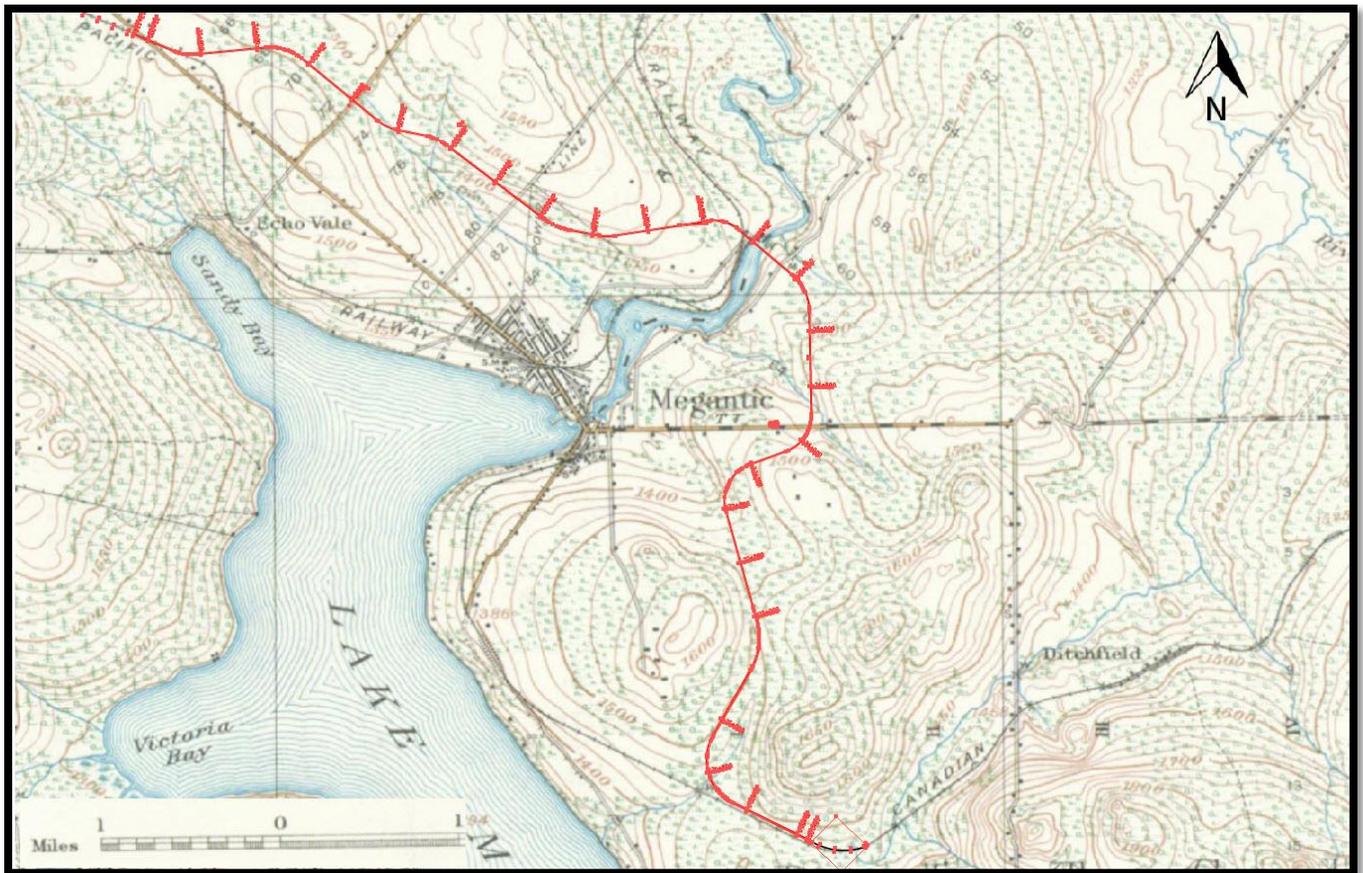
Source : Montrésor, 176?

Figure 1 Extrait de la carte de Montresore de 176? montrant le trajet de Bénédict Arnold et le tracé projeté

Après la conquête anglaise de 1760, de nombreux immigrants en provenance de la Grande-Bretagne s'installent dans la région. Suite à la déclaration d'indépendance américaine de 1776, ce sont des immigrants loyalistes qui viennent peupler la région. Au milieu du XIX^e siècle, ce sont colons écossais qui viennent s'établir dans les cantons de Whitton, Wislow et Hampden. Les chemins Mégantic, Lambton et Victoria datent de 1848. Lac-

Mégantic s'ouvre en 1850, Stornoway en 1856. Les cantons d'Auckland, Ditton, Marston, Chesham, Emberton et Woburn seront peuplés de colons francophones en provenance de la Beauce et des Bois-Francs et Piopolis est fondée en 1871 dans le canton de Marston, par des zouaves pontificaux dédiés au Pape Pie IX.

Par la suite, Lac-Mégantic est reliée au réseau du chemin de fer en 1878 ce qui accélère le développement de nouvelles industries. La rue principale de Lac-Mégantic est ouverte en 1877. En 1878, un pont de bois sur la Chaudière est remplacé par un pont de fer en 1881. De nombreuses industries viennent ensuite s'y s'installer comme Lac Mégantic Pulp Co. (1893), Lac Mégantic Furniture Co. (1900), Mégantic Broom Manufacturing Co. (1913), (Cérane, 1991). Aux figures 2 et 3, il est possible de voir le tracé projeté sur des cartes de la région datant de 1926 et 2000, illustrant la relation du tracé projeté avec le bâti connu.



Source : BANQ, 1926.

Figure 2 Adaptation de la carte de 1926 avec le tracé proposé



Source : BANQ, 2000

Figure 3 Adaptation de la carte de 2000 avec le tracé proposé

6 État des connaissances archéologiques

L'examen du registre de l'ISAQ du MCC indique qu'il y a seulement deux sites archéologiques actuellement connus (Géoportail, MCCQ) à l'intérieur des limites géographiques du cadrage environnemental, réalisé dans le cadre de l'étude des solutions de l'étude d'opportunité de la réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic (AECOM, 2016). Toujours à l'intérieur des limites du cadrage environnemental, huit inventaires archéologiques ont été réalisés (Morin 1976, SACL 2007b, Bilodeau 1998a, Cérane 1993a, Pintal 1999f, Phaneuf et Loewen 2004 et Ethnoscop 2005a, Patrimoine Experts, 2012d) tel que décrit aux tableaux 3 et 4 et illustré à la figure 2.

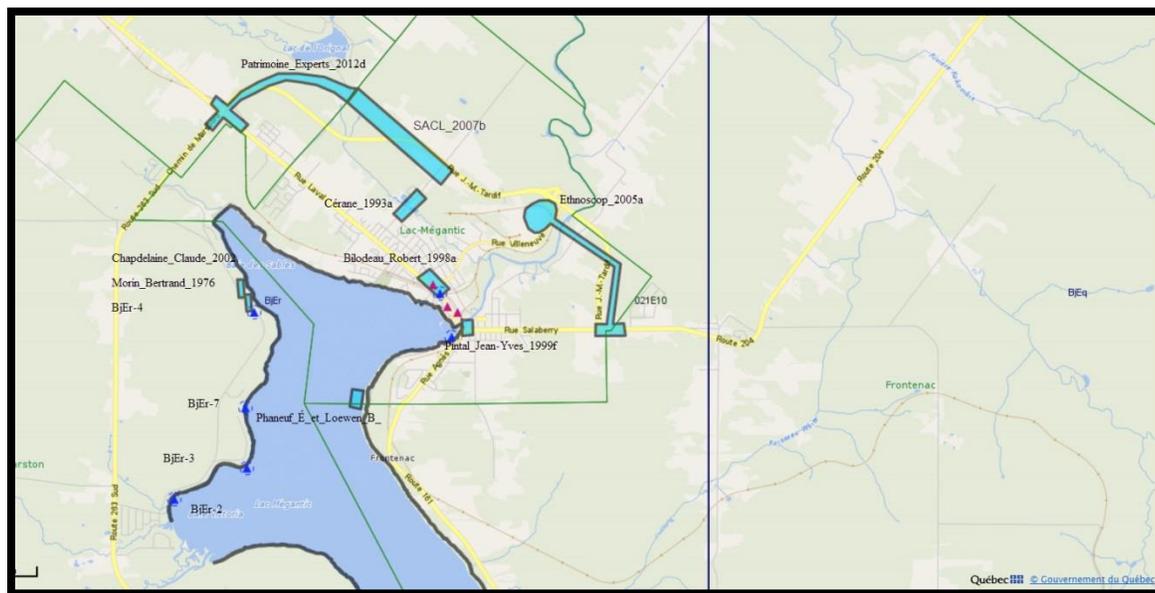
Ces deux sites archéologiques témoignent d'une occupation préhistorique et historique au sein même de l'espace urbain de la ville. Le site archéologique BjEr-6, situé sur la rive est du lac Mégantic, du côté sud de l'embouchure de la rivière Chaudière, est d'appartenance culturelle amérindienne de la période préhistorique. D'ailleurs, dans son schéma d'aménagement révisé, la MRC du Granit le considère dans sa liste de sites reconnus. Le deuxième site archéologique, soit le site BjEr-5, est situé sur la rue Graham. Ce site est l'unique témoin connu d'une identité culturelle euroquébécoise datant de 1800-1899.

Tableau 3 Sites archéologiques situés à l'intérieur du cadrage environnemental

Nom	Localisation	Localisation informelle	Identification	Référence
BjEr-5	45.577500 -70.884722	Rue Graham à Lac- Mégantic 402 m ASL	Euroquébécois 1800-1899	Cérane 1992b
BjEr-6	45.571667 70.882500	Lac Mégantic Rive est du lac Mégantic, côté sud de l'embouchure de la rivière Chaudière	Amérindien préhistorique	Graillon, Éric 1997

Tableau 4 Liste des inventaires archéologiques situés à l'intérieur du cadrage environnemental

Zone inventoriée	Relation au projet	Référence
Tronçon de route	À l'intérieur du cadrage environnemental	Morin B., 1976
Centre de Lac-Mégantic	À l'intérieur du cadrage environnemental	Bilodeau R., 1998a
Tronçon de route	Moins de 100 mètres de distance sur les 3 options (8+000 option 1)(62+500 option 3)	Cérane, 1993a
Secteur de la scierie	À l'intérieur du cadrage environnemental	Pintal J.-Y., 1999f
Chemin de gravier/zone boisée	Tracé proposé (34+500 à 35+200) de l'option 2	SACL, 2007b
Rivage et lac	À l'intérieur du cadrage environnemental sur le bord du lac	Phaneuf E. et Loewen B., 2004
Tronçon de route 204/zone boisée	De (5+500 à 4+400) de l'option 1 et (31+500 à 31+000) de l'option 2	Ethnoscop, 2005a
Route 263 – Rue J.M. Tardif	Premier kilomètre du tracé proposé de l'option 2	Patrimoine Experts, 2012d



Source : Géoportail, MCCQ

Figure 4 Carte illustrant les inventaires archéologiques au sein du cadrage environnemental

En ce qui concerne le lac Mégantic et son pourtour, il compte en tout 12 sites archéologiques, dont un d'épave (tableau 5). Les lacs des Joncs et aux Araignées, situés à moins de 15 kilomètres au sud du centre-ville de Lac-Mégantic, comptent plus d'une vingtaine de sites archéologiques. Ces sites représentent la presque totalité des sites archéologiques de la MRC. Les autres sites préhistoriques connus à l'échelle régionale sont ceux du site Laflamme BhEs-1 et ceux du lac Aylmer.

Ainsi, le complexe lacustre que forme le lac Mégantic, des Joncs et aux Araignées, témoigne de la plus vieille occupation humaine connue au Québec avec le site Cliche-Rancourt datant du paléoindien ancien, soit plus de 12 000 ans (Chapdelaine, 2007). Ces sites témoignent de la richesse patrimoniale régionale et présentent un portrait des caractéristiques d'établissement d'une occupation humaine s'étendant sur plusieurs millénaires.

Tableau 5 Sites archéologiques aux abords du lac Mégantic

Site	Identification culturelle	Localisation informelle	Altitude (en mètres)	Référence
BjEr-1	Amérindien préhistorique archaïque postlaurentien	Rive ouest du lac Mégantic, au fond d'une baie située entre les pointes Rocky et de l'Ermitte	395	Graillon, Eric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-2	Amérindien préhistorique Indéterminée	Rive ouest du lac Mégantic, au fond de la baie Victoria	395	Graillon, Eric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-3	Amérindien préhistorique	Rive ouest du lac Mégantic, au sud de la pointe Gobeil à l'entrée de la baie Victoria	395	Graillon, Eric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-4	Amérindien préhistorique	Au nord du lac Mégantic sur la rive sud-ouest de la baie des Sables	395	Graillon, Eric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-5	Euro-Québécois 1800-1899	Rue Graham	402	Cérane, 1992
BjEr-6	Amérindien préhistorique	Lac Mégantic Rive est du lac Mégantic, côté sud de l'embouchure de la rivière Chaudière	396	Graillon, Éric 1997

Site	Identification culturelle	Localisation informelle	Altitude (en mètres)	Référence
BjEr-7	Amérindien préhistorique	Rive ouest du lac Mégantic un peu au nord de la pointe Gobeil	395	Graillon, Éric 1997
BjEr-8	Amérindien préhistorique archaïque supérieur	Rive ouest du lac Mégantic au fond de la baie Bella	395	Graillon, Éric 1997
BiEr-10	Amérindien préhistorique sylvicole	Embouchure ouest de la rivière aux Araignées, au sud du lac Mégantic	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-11	Amérindien préhistorique archaïque	Au sud du lac Mégantic à l'embouchure est de la rivière aux Araignées	395	Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-12	Amérindien préhistorique	Rive ouest de la partie inférieure du lac Mégantic, au sud de l'ancien quai du fédéral	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-13	Amérindien préhistorique	Au sud du lac Mégantic, à l'embouchure ouest de la rivière Bergeron	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-20	Amérindien préhistorique	Au sud du lac Mégantic, au sud à 100 mètres au sud de BiEr-13	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-a	Épave du Campania 1893-1926	Dans la baie au sud de la pointe Rocky	-	Simard, 2011

7 Évaluation du potentiel archéologique

Après avoir confronté les données archéologiques connues avec la topographie du tracé projeté, il est possible d'établir des zones à fort potentiel archéologique selon les paramètres d'analyse tel qu'illustré au tableau 1.

Nous considérons que la zone d'étude située au nord du lac Mégantic, pour l'ensemble des paramètres énumérés au tableau, présente un niveau considéré comme fort. L'hydrographie, l'accessibilité, la végétation, les ressources, l'archéologie, l'histoire du lac Mégantic et son rôle majeur à titre de route d'échange commerciale, à l'époque préhistorique depuis l'époque archaïque comme le démontre l'archéologie régionale, confèrent à cette région une importance archéologique indiscutable. Cette même route commerciale est utilisée par les premiers explorateurs et au 18^e siècle pour une tentative d'invasion du Canada quelques années avant le début de la colonisation. Afin de cibler des zones à fort potentiel à même le tracé, une analyse plus raffinée de la géomorphologie du territoire est nécessaire ce qui permet d'éliminer les aires situées dans des zones marécageuses ou à des élévations peu ciblées pour une occupation préhistorique.

De cette analyse, il est retenu que le secteur 32+500 à 30+000 se trouve à proximité de l'aire inventoriée par Patrimoine Experts en 2012 en prévision de la de la future route 161. Entre le 10^e Rang et le passage à niveau situé à proximité du secteur 32+500, 54 puits de sondage sont excavés tous négatifs. Les sols présents sont majoritairement un limon argileux forestier présentant un mauvais drainage, ce qui correspond à l'analyse des sols de la MRC du Granit pour ce tronçon du tracé. Le potentiel y est donc considéré faible à nul.

Le secteur de 30+000 à 28+300 a également fait l'objet d'un inventaire en 2006 toujours en prévision de la future route 161 par la firme SACL. L'inventaire effectué au sein des 2 388 mètres linéaires entre le chemin du 11^e Rang (aujourd'hui Pie-XI) et le chemin du 10^e Rang comprenait 153 sondages archéologiques et une inspection visuelle. Ce secteur était considéré comme favorable à la mise au jour de sites archéologiques préhistoriques ou historiques. Tous les sondages se sont avérés négatifs. Une petite section du tracé allant de la rue Pie-XI au secteur 27+800 n'a pas fait l'objet d'inventaire archéologique et est considérée comme présentant un fort potentiel. Ce potentiel prend en considération la courbe d'élévation qui se situe entre 430 et 420 mètres soit correspondant possiblement aux berges du lac au début de la période paléoindienne.

Le secteur allant de 27+800 à 26+000, qui traverse l'ancienne piste d'atterrissage, est considéré comme perturbé et ne présente que peu de potentiel archéologique. À l'est du secteur 26+000, soit entre le remplissage de 2013 directement à l'est de la rue Villeneuve et la rivière Chaudière, sur le plateau en haut des berges, le secteur semble peu perturbé. Le tracé passe à proximité d'un moulin illustré sur la carte de 1926. Ce terrain présente un très fort potentiel. Il en est de même à l'est de la rivière Chaudière jusqu'au chemin du Barrage, soit autour de 25+800. Il existe une faible possibilité que le campement no 20 de Benedict Arnold datant de 1775 se trouve à cet endroit. Cette partie du tracé est située à proximité de l'inventaire archéologique réalisé par la firme Ethnoscop en 2004 en prévision de la future route 161. La firme a réalisé une inspection visuelle et a excavé un total de 331 puits de sondage sur le tracé de la route et de sa bretelle d'accès jusqu'à la rue Sallaberry. L'inventaire se trouve à quelques centaines de mètres du tracé projeté de la nouvelle voie ferrée aux secteurs 26+000 et 24+000. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans ces sondages. Malgré cela, la proximité de ce secteur par rapport à la rivière Chaudière ainsi que son rôle tant à la période préhistorique qu'historique lui confère un fort potentiel.

Une inspection visuelle est recommandée sur les terrains cultivés entre le secteur 24+500 et 23+000. Le tracé passe à proximité d'une habitation visible sur la carte de 1926 en plus de se trouver à une élévation autour de 430 mètres, soit possiblement en berge du lac à la période correspondant au Paléoindien.

À partir de 23+000 jusqu'au raccordement de la voie projetée à la voie existante, soit au secteur 19+500, le terrain est considéré comme un marécage arborescent, soit une terre humide boisée présentant une eau de surface stagnante et dominée par les espèces ligneuses, et ce à une élévation en moyenne supérieure à 450 mètres. Ces caractéristiques confèrent à cette section du tracé un faible potentiel archéologique.

8 Conclusion et recommandation

Sur l'ensemble du tracé projeté de la nouvelle voie ferrée, d'une longueur de près de 12 kilomètres, quatre aires sont identifiées comme présentant un fort potentiel archéologique.

L'aire à fort potentiel no 1 est un transect de près de 500 mètres allant de la rue Pie-XI au secteur 27+800. Ce transect se trouve juste à l'extérieur des limites ayant fait l'objet de recherches archéologiques en prévision de la construction de la route 161, secteur déterminé comme présentant un fort potentiel. Le terrain y est peu perturbé, bien drainé et se trouve à une élévation pouvant correspondre aux berges du lac à l'époque du Paléodien.

L'aire à fort potentiel no 2 est un transect d'environ 155 mètres de longueur situé sur une bande de terrain directement à l'ouest de la rivière Chaudière. Ce terrain correspond à l'emplacement d'un moulin indéterminé situé sur les berges de la rivière, tel qu'illustré à la carte de 1926, et se situe dans une zone à fort potentiel préhistorique.

L'aire à fort potentiel no 3 correspond à un transect d'environ 215 mètres situé directement à l'est de la rivière Chaudière jusqu'à la rue Wolfe. Ce lieu pourrait correspondre au campement no 20 de Benedict Arnold datant de 1775 et se situe dans une zone à fort potentiel préhistorique.

L'aire à fort potentiel no 4 correspond à un transect d'environ un kilomètre et demi de longueur situé entre les secteurs 24+500 et 23+000 du tracé projeté. Ce transect se trouve à une élévation pouvant correspondre aux berges du lac à l'époque du Paléodien. Le tracé se trouve à proximité d'une habitation visible sur la carte de 1926. De ce fait, il est recommandé d'effectuer une inspection visuelle sur l'ensemble des terres cultivées tôt au printemps et des puits de sondages dans les aires boisées en deçà de la courbe de 430 mètres.

Pour l'ensemble de ces aires, il est recommandé d'effectuer un inventaire archéologique afin d'infirmier ou de confirmer la présence d'un patrimoine culturel enfoui. Par la suite il sera possible d'émettre des recommandations selon le résultat des inventaires au sein des aires choisies.

9 Références

- AECOM. 2016. Étude de faisabilité - *Réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic*. Phase 1A – Étude d'opportunité. 1 A.4 Étude des solutions. Ville de Lac-Mégantic. 97 p.
- Archambeault, Marie-France, 1998. *Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay?* Paléo-Québec, 27. Recherches amérindiennes du Québec. pp. 141-155.
- BAnQ. 1926. *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. 21-E-10, Mégantic*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cote : G 3400 s63 C37 21-E-10 1926 CAR. En ligne : <http://services.banq.gc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002684705>
- Bilodeau, R. 1998a. *Inventaires archéologiques, projets d'infrastructures routières des directions territoriales Mauricie, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière et Estrie, contrat 6000-95-AD02*. MTQ. Rapport inédit, 54 p.
- Cérane. 1991. *Poste blanche d'Haberville à 120-25 kV et alimentation à 120 kV*. Étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, Lignes de répartition, Région Montmorency. 50 pages.
- Cérane. 1992. *Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford*. Hydro-Québec, Région Montmorency. Rapport inédit. 283 p.
- Chapdelaine, C. 2007. Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. *Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II. Entre lacs et montagnes au Méganticois-12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32. Recherches Amérindiennes au Québec. Pp. 47 à 121.
- Chapdelaine, Claude. 1996. *Réflexion sur l'ancienneté du peuplement initial du Québec à partir de nouveaux indices matériels du Paléoindien récent de la région de Rimouski, Québec*. Dans Géographie physique et Quaternaire, vol. 50, n° 3. Pp. 271-286. En ligne : www.erudit.org/revue/gpq/1996/v50/n3/033100ar.pdf
- Chapdelaine, Claude. 1998. *L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec : un modèle pour l'emplacement des villages semi-permanents dans les basses terres du Cap-Tourmente dans Paléo-Québec 27*. Recherche amérindienne au Québec. pp. 81 à 90.
- Codère, Y. 1996. *Des pierres et des hommes*. MCCQ. Rapport inédit. 62 p.
- Dionne, Jean-Claude. 1972. *La dénomination des mers du postglaciaire au Québec*. Cahiers de géographie du Québec, vol. 16, n° 39, 1972, p. 483-487. En ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/021086ar>
- Dumont, Josée. 2010. *Le sylvicole moyen ancien de l'Estrie et du Nord-Est américain : une étude descriptive et comparative de la poterie du site Vieux-Pont (BiEx-1), Lennoxville, Québec*. Département d'anthropologie Faculté des arts et des sciences. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc) en Anthropologie. Université de Montréal. 156 p.
- Ethnoscop. 2005a. *Inventaire archéologique (Été 2004)*. Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. MTQ. Rapport inédit, 25 p.
- Ethnoscop. 1995i. *Programme de recherche et de mise en valeur sur l'occupation paléoindienne dans la M.R.C. du Granit : les origines du peuplement, étude de potentiel et inventaire archéologique*. M.R.C. du Granit et ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction régionale de l'Estrie

- Géo-Portail du ministère de la Sécurité publique du Québec. Accès Ministère de la Culture et des Communications. En ligne : <https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/geomsp/?page=/mcc/index>
- Graillon, É. 1997. *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt*. MRC du Granit/MCCQ, rapport inédit, 6 vol.
- Gravel, Albert. 1931. *Histoire du Lac-Mégantic*. Éditions La Tribune. 137 p
- Hulbert, Archer Butler. 1903. *Historic Highways of America. Volume 7. Portage Paths - The Keys of the Continent*. 201 pages. En ligne: <https://archive.org/details/cu31924088422666>
- Montrésor, John . 176?. *A map of the sources of the Chaudière, Penobscot, and Kennebec rivers*. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA dcu. En ligne: <http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g3730.ar083800>
- Morin, B. 1976. *Reconnaissance archéologique dans la région de la rivière Chaudière, été 1975*. MAC. ms, 22 p.
- Morin, B. 1977a. *Inventaire des sites archéologiques des lacs Mégantic, des Joncs et du lac aux Araignées, découverts par M. J. Cliche*. Collège de Sherbrooke, Laboratoire d'archéologie préhistorique, 1980, rapport inédit, 141 p.
- Morin, B. 1977. *Reconnaissance archéologique au lac Saint-François*. MAC, rapport inédit, 33 p.
- Morin, B. 1981. *Évaluation archéologique dans les Cantons-de-l'Est, été 1980*. MAC, rapport inédit, 117 p.
- Occhietti, Serge, Michel Chartier H, Claude Hillaire-Marcel, Mario Cournoyer, Stephen L. Cumbaa et Richard Harington. 2001. *Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 bp : le site de Saint-Nicolas*. Géographie physique et Quaternaire, vol. 55, n° 1, 2001, p. 23-46. En ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/005660ar>
- Patrimoine Experts. 2012d. *Inventaire archéologique (été 2009)*. Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. MTQ. Rapport inédit. 80 p.
- Phaneuf E. et B. Loewen. 2004. *Projet Méganticois. Prospection archéologique subaquatique. Rapport d'activités de 2003*. Université de Montréal/MCCQ. Rapport inédit, 27 p.
- Pintal, J.-Y. 1999f. *Interventions archéologiques, Direction de l'Estrie*. MTQ. Rapport inédit, 50 p.
- Pintal, Jean-Yves. 2010. *Réévaluation de l'état et de l'intérêt des sites archéologiques classés et d'intérêts de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 127 p. et cartes.
- Plourde. Michel. 2006. *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, Volet archéologie*. Direction du Patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 54 p.
- Simard, F. 2011. *Patrimoine archéologique maritime 2^e volet caractérisation des épaves et naufrages*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 116 p. En ligne : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/epavesnaufrages.pdf>

Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec. 2007b. *Inventaire archéologique (été 2006)*. Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. MTQ. Rapport inédit, 84 p.

Taché, Karine. 2010. *Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction meadowood au Québec*. Direction du Patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 135 p. En ligne :
<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/sylvicole>

Wright, J. V. 2002. *Histoire des autochtones du Canada, Tome I (10000 - 1000 av. J.-C.)*. Cahier no 3, Association canadienne d'archéologie. En ligne :
<http://www.canadianarchaeology.com/publications/fHAC-vol-1.lasso>

